



# NAO : le compte n'y est toujours pas !

De nombreuses organisations syndicales vous ont expliqué par tract ce qui s'est passé lors des dernières NAO.

Rappelons que la plupart de ces syndicats ont signé la NAO 2020 qui n'était pas du tout à la hauteur des résultats exceptionnels de 2019 et surtout de votre investissement !

**FO** vous fait part aujourd'hui de l'avancée de cette négociation.

La 4ème réunion s'est tenue le 9 mars dernier et l'ultime est prévue le 16 mars prochain.



Dans les précédentes réunions, la Direction a rejeté sans motif valable certaines de nos propositions, à savoir :

- ◆ Une prime « agences » de 100 € brut mensuel compte tenu de la difficulté du métier, des multiples produits à vendre, de Smart et des risques encourus (agressions et COVID),
- ◆ Une prime téléphonique de 70 € brut mensuel pour tous les métiers (PGIS, UGS, MPJ et OCIANE) pour lesquels le téléphone a pris beaucoup d'importance dans leur activité,
- ◆ Dans un souci d'équité de traitement, 3 jours de congés supplémentaires pour les salariés à horaires fixes puisque ceux au forfait jour vont avoir 3 jours de RTT en plus en 2021.

**FO** a maintenu ses 3 propositions et attend un geste fort pour les collègues d'agences dont le métier est de plus en plus difficile et qui cumulent les risques (agressions et COVID).

Nous espérons aussi un coup de pouce pour les salariés des filiales ci-dessus.

Concernant l'Augmentation Générale, dans sa grande générosité la Direction propose :

- ◆ 0,8 % au lieu de 0,7 % à la dernière réunion pour les revenus inférieurs à 50.000 € brut annuel
- ◆ 0,6 % au lieu de 0,5 % à la dernière réunion pour les revenus supérieurs à 50.000 € brut annuel

**FO** a revu ses revendications :

- ◆ 2 % pour les salaires inférieurs à 50.000 €
- ◆ 1 % pour les salaires au-delà de 50.000 €



Pour beaucoup d'entre vous, 0,8 % ou 0,6 % représentent entre 14 et 20€ brut par mois. Quelle motivation !

Rappelons que le SMIC a augmenté de 1 % et que l'inflation est de 0,5 % en 2020. Donc, quasiment aucun gain de pouvoir d'achat, cela ne récompense vraiment pas votre implication dans le contexte COVID.

Nous vous précisons que malgré la crise sanitaire et des frais en augmentation pour le Groupe (mesures de solidarité, gel des tarifs, investissement d'ordinateurs,...) son résultat est de 59 millions d'€.

Ce bilan a même été qualifié de remarquable par la Direction au vu des circonstances !

S'agissant des Augmentations Individuelles, une enveloppe différenciée est proposée en fonction de tranches de rémunération :

- ◆ 0,6 % de la masse salariale brute pour les revenus inférieurs à 50.000 € bruts annuels
- ◆ 0,8 % de la masse salariale brute pour les revenus supérieurs à 50.000 € bruts annuels

Ces augmentations individuelles seraient versées en juin, selon les montants suivants et à minima :

< 35 000 €	entre 35 000 et 50 000 €	entre 50 000 et 65 000 €	> 65 000 €
minima 55 €	minima 77 €	minima 90 €	minima 130 €

S'agissant des augmentations individuelles, **FO** souhaite que des critères objectifs soient respectés pour limiter les disparités constatées en matière de fréquence de revalorisations salariales entre collègues, parfois sur le même site et sans motif objectif.

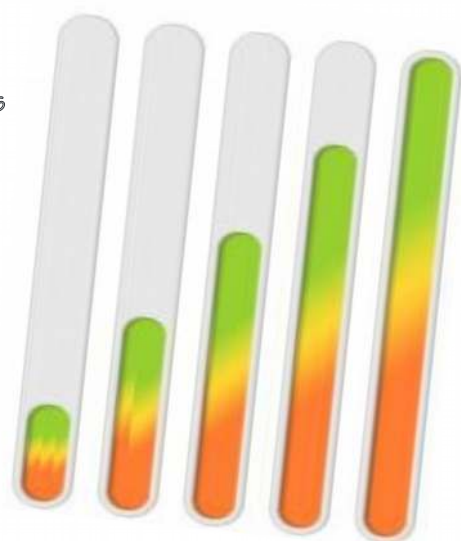
De nombreux salariés doivent attendre plus de 5 ans pour en obtenir une alors que d'autres en obtiennent tous les 2 ans.

**FO** souhaite que ces augmentations soient revues à la hausse pour les plus bas salaires jusqu' à 50.000 € bruts annuels.



La Direction est favorable à une prime « anniversaire » pour les 60 ans de la Matmut, liée à l'ancienneté.

Elle a revu ses propositions à la hausse en ajoutant une tranche entre 10 et 19 ans et en augmentant la prime pour les 2 dernières tranches.



La prime serait la suivante sur la base d'un temps plein et d'un minimum de 12 mois d'ancienneté au 01/04/2021, versée sur le salaire d'avril :

Entre 1 et 9 ans d'ancienneté	500 € brut (environ 370 € net)
Entre 10 et 19 ans d'ancienneté	750 € brut (environ 560 € net)
Entre 20 et 29 ans d'ancienneté	1.000 € brut (environ 750 € net)
Pour 30 ans et + d'ancienneté	1.500 € brut (environ 1.120 € net)

**FO** a dénoncé l'injustice de la proratisation de cette prime pour les salariés qui sont à temps partiel depuis peu alors qu'ils étaient à temps plein depuis bon nombre d'années.

Certains le sont par choix, pour s'occuper de leurs enfants, pour terminer leur carrière, mais aussi pour des raisons de santé.

**FO** a demandé que cette prime des 60 ans ne soit pas incluse dans l'enveloppe des NAO 2021.

Pour les 40 ans de la Matmut, cette prime anniversaire avait été votée au Conseil d'Administration et n'avait donc pas grevé le budget de l'enveloppe des NAO.



**FO** est également revenu à la charge au sujet de nos collègues d'OCIANE.

D'après notre analyse de vos bulletins de salaire, des écarts importants ont été constatés par rapport aux autres salariés du Groupe à fonction identique et ancienneté égale.

Incroyable ! Des écarts mensuels de salaires entre 200 € et 1.139 € pour les collègues qui n'ont pas de part variable.

**FO** ne veut pas que ce dossier soit reporté aux calendes grecques et demande à la Direction la revalorisation de leurs salaires en 2021.

Comme à l'accoutumée, la Direction a noté le point mais elle ne semble pas vouloir faire quelque chose pour nos collègues d'OCIANE, cette année en tout cas.



**FO** a alerté la Direction qu'un vent de révolte souffle à Ociane.

**FO** espère que la Direction se ressaisira et changera d'avis d'ici le 16 mars.



Pour le reste, les mesures suivantes seraient reconduites :

- ◆ La passerelle CET-PERCO (qui profite majoritairement à ceux ayant des jours RTT) : abondement de 50 % pour les 8 premiers jours, 75 % le 9ème jour et 100 % le 10ème jour,
- ◆ Le congé anniversaire de 20 jours pour 40 ans d'ancienneté,
- ◆ Les primes «mobilité durable» et «co-voiturage» qui passeraient de 250 à 350 €.

A ce stade, le coût de la totalité des mesures représenterait un peu plus de 13 millions€, d'à peine 1 million de plus que l'année dernière en intégrant la prime des 60 ans qui coûterait 6,5 millions d'€ avec les charges.

**Pour FO, nous sommes encore loin du compte !**

Compte-tenu du résultat du Groupe, cela reste clairement insuffisant.

Votre implication dans le contexte de crise sanitaire n'est vraiment pas récompensée.

Vous vous êtes investis, vous avez pris des risques et vous continuez à être exposés au COVID, en particulier dans les agences.

Dans ce contexte, **FO** a rappelé à la Direction que proposer des mesures à minima est risqué car le ras-le-bol et le mécontentement sont grandissants chez beaucoup de nos collègues dans la plupart des métiers et des services.

Nombreux nous font part d'un manque de reconnaissance depuis plusieurs années et sont totalement démotivés, beaucoup sont en souffrance.

Vous n'êtes pas associés aux évolutions de votre métier et vous les subissez le plus souvent.

Pire, l'accompagnement aux changements laisse à désirer. Tutoriels, chatter et e-learning sont clairement insuffisants.

Les réorganisations impactent vos conditions de travail et votre santé en pâtissant !

Certains craquent et sont en arrêt pour stress professionnel, dépression ou burn-out.

La Direction cherche-t-elle à décourager encore la plupart d'entre vous et les forces vives dans les agences qui sont malmenées avec la restructuration du réseau ?

La Direction devrait réfléchir au climat social qui se dégrade à la Matmut et en tenir compte pour cette négociation !

**Nous demandons une redistribution des richesses plus importante et plus équitable.**

**ce sont toujours les mêmes qui consomment du caviar alors que ceux qui sont en 1ère ligne doivent se contenter des miettes de thon...**

**Nous espérons vraiment que la Direction va faire un geste fort pour la collectivité MATMUT en revoyant entre autres à la hausse ses propositions concernant l'augmentation générale qui profite à tous et en actant la suppression de la proratisation de la prime des 60 ans.**

**Pour tout renseignement :**

**[www.fo-matmut.org](http://www.fo-matmut.org) – [contact@fo-matmut.org](mailto:contact@fo-matmut.org)**

**FO, le syndicat qui défend votre pouvoir d'achat**

